

**Zeitschrift:** Rapport / Bibliothèque nationale suisse  
**Herausgeber:** Bibliothèque nationale suisse  
**Band:** 23 (1923)

**Artikel:** Rapport sur l'année 1923  
**Autor:** Escher, Hermann / Godet, Marcel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-362202>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## RAPPORT SUR L'ANNÉE 1923

---

**Locaux.** La question du nouveau bâtiment a fait l'an dernier, après diverses vicissitudes, un grand pas en avant.

En présence des conditions faites par le Musée des Beaux-Arts et par la Ville, la Commission de la Bibliothèque avait, au mois de juin, pris la décision de renoncer au projet du Kirchenfeld et s'était prononcée en faveur de l'emplacement du Victoriaplatz, moins bien situé, il est vrai, comme nous l'avons expliqué dans les précédents rapports, cependant fort convenable et surtout beaucoup meilleur marché. L'opposition absolue de la Ville obligea toutefois à abandonner aussi cette seconde solution et à en chercher une troisième: on crut un moment la trouver à l'Optingerstrasse, où s'offrait un terrain suffisant à un prix raisonnable. Mais la Ville tient beaucoup à voir notre édifice au Kirchenfeld, où il ferait partie, dans ses plans, d'un grand ensemble architectural. La perspective de nous voir construire ailleurs la détermina, ainsi que le Musée, à faire d'importantes concessions qui d'un coup ont rendu au projet du Kirchenfeld toute son actualité. La Commission estime les nouvelles offres (du 18 octobre) acceptables et a présenté le 20 décembre dernier au Département fédéral de l'Intérieur un préavis unanime recommandant cet emplacement, supérieur à presque tous égards à celui de l'Optingerstrasse.

Au Kirchenfeld, dans le voisinage des Archives fédérales, du Musée historique, du Musée Gutenberg, de la

« Kunsthalle », etc. la bibliothèque demeurerait dans son milieu naturel. Elle aurait, dans l'axe de la place, en face du Gymnase, une belle situation ; elle formerait avec lui et les rangées de maisons latérales un ensemble harmonieux, d'assez grande allure. Assurément la différence de prix n'est point négligeable. Mais les grands avantages de l'emplacement valent quelque sacrifice. Il ne faudrait pas qu'une économie exagérée, inspirée par des circonstances momentanées, fût commettre une erreur dont les conséquences pèseraient sur tout l'avenir de la bibliothèque.

Un achat éventuel du terrain du Kirchenfeld devrait cependant, suivant la Commission, être subordonné à certaines conditions secondaires (relatives au plan d'alignement, aux voies d'accès aux constructions environnantes) sur lesquelles il reste à s'entendre. Elle admet la possibilité d'installer à titre temporaire dans le nouveau bâtiment une ou plusieurs autres administrations fédérales, pourvu qu'il n'en résulte aucun inconvénient pour le service et le développement normal de la bibliothèque.

**Commission et personnel.** La Commission s'est réunie trois fois. Le Conseil fédéral a confirmé ses membres dans leurs fonctions pour une nouvelle période de trois ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1924. M. le professeur Binz, appelé à la direction de la Bibliothèque universitaire de Bâle, a été remplacé, le 15 mars, au poste de vice-directeur par un des assistants, M. Henri Bernus, licencié en théologie et en lettres, de Lausanne. M. W.-J. Meyer, docteur en philosophie, de Risch (Zoug), lui a succédé dans les fonctions de chef du service du prêt. Le poste d'assistant laissé vacant par sa promotion a été converti en une place d'aide, tant par raison d'économie que pour établir dans le personnel une proportion plus juste entre l'élément académique et l'élément technique jusqu'ici trop faible. M. Alfred Bögli, comptable, de Münsingen, occupe le nouveau poste depuis le 14 mai à titre provisoire. M. Joh. Schürch, relieur, de Wohlen (Berne), a remplacé, le 23 janvier, M. Tanner, démissionnaire ; son engagement est également provisoire. M. Jos. Lœtscher, surnuméraire, a quitté la Bibliothèque à la fin d'octobre. Enfin Mesdemoi-

selles G. Perincioli et A. Lambelet ont été admises comme volontaires pour un temps d'apprentissage, la première à partir du 15 octobre, la seconde du 1<sup>er</sup> décembre.

**Accroissement.** L'accroissement des collections se chiffre par 12.857 volumes ou unités. Il était de 16.536 en 1922, année, il est vrai, très supérieure à la moyenne. La diminution provient presque uniquement des dons, tombés de 13.100 à 9.730. Elle est compensée par la valeur de certaines acquisitions.

La vente d'une partie de la bibliothèque de feu Philippe Godet nous a procuré l'occasion de combler un assez grand nombre de lacunes dans nos séries de publications romandes. Dans un lot de quelques centaines de volumes provenant du château de Spiez, nous avons eu la bonne fortune de trouver la version de Luther du Nouveau Testament imprimée à Berne en 1700 par Jac.-Anth. Vulpi. Cette publication ayant été mise au pilon par les autorités bernoises, on ne la connaissait jusqu'ici que par des citations, et l'exemplaire que le hasard a fait tomber entre nos mains est probablement un *unicum*. Nous avons acquis à très bon compte un exemplaire de la première édition de la chronique d'Etterlyn de 1507 auquel était joint un incunable (incomplet il est vrai) : *Der löbl. Fürsten und des Landes Oesterreich Altherkommenen und Regierung* de Lad. Suntheim, imprimé à Bâle en 1491. Enfin nous devons à la générosité de M. Brenno Bertoni, membre de la Commission, un rarissime petit volume, le « Liber hexametrorum... » de Jacobus Genora, imprimé à Milan en 1692 et contenant une description poétique du val de Blenio ; on n'en connaît qu'un seul autre exemplaire qui se trouve à l'Ambrosienne. Nous ne saurions non plus passer sous silence les dons répétés de M. Alfred Comtesse, qui nous a envoyé de nombreux volumes et brochures provenant de la bibliothèque de feu son père, l'ancien conseiller fédéral Comtesse. Que ces Messieurs veuillent recevoir l'expression renouvelée de notre reconnaissance, de même que tous nos donateurs, dont nous ne pouvons malheureusement énumérer ici les noms, vu qu'ils sont plus de 3000.

Le nombre des éditeurs suisses déposant gratuitement leurs publications se montait au 31 décembre à 171 (170 en 1922).

**Consultation et prêt.** La statistique de la fréquentation et du prêt continue à marquer un mouvement ascendant. On a enregistré 16.931 entrées à la salle de lecture contre 16.643 en 1922. Le chiffre des volumes communiqués a passé de 37.623 à 38.153. Sur ce nombre 14.825 ont été consultés à la salle de lecture, 14.670 prêtés en ville, 8523 dans le reste de la Suisse et 135 à l'étranger.

Il est remarquable que la proportion des volumes prêtés en ville et qui se maintenait jusqu'en 1919 entre 47 et 56% est tombée dès lors à 38% en moyenne, tandis que celle des volumes consultés à la salle de lecture et qui restait jadis au-dessous de 25% s'est élevée ces quatre dernières années à une moyenne de 37%. Ce développement est peut-être en partie l'effet des dispositions du règlement de 1914 restreignant le prêt des romans, mais il paraît dû surtout aux commodités qu'offrent aux travailleurs nos catalogues méthodiques. On ne peut en tout cas que s'en réjouir, car la ville emprunte surtout des lectures récréatives, tandis que la consultation sur place sert principalement à des travaux scientifiques et de longue haleine.

Il vaut aussi la peine de remarquer que le chiffre des prêts à l'étranger, si modeste qu'il soit, est trois fois plus élevé qu'il n'était en moyenne les années précédentes.

Le nombre des envois postaux, tombé à 2546 en 1921 sous l'influence des nouvelles taxes postales, s'est relevé à 2838, sans toutefois atteindre le niveau de 1920 (3000 paquets). Le nombre des volumes prêtés en Suisse, qui formait en 1920 le 30% du chiffre total des prêts, se maintient dès lors à 23% environ. Il est grand temps que les Chambres fédérales modifient un tarif qui, sans profit pour la poste, n'a d'autre effet que de paralyser la circulation des livres et le mouvement intellectuel.

Nous ne pouvons cette année clore le chapitre de la consultation sans dire un mot des vols et dommages commis par les lecteurs, notamment à la salle de lecture. Sans

doute le contrôle le plus sévère ne saurait éviter toute perte ; mais jamais nous n'avons été victimes d'un malfaiteur aussi dangereux que celui qui s'est présenté à nous au mois d'avril, sous le nom de Tarragato, docteur en droit, juge d'instruction, délégué en Suisse par un gouvernement étranger pour l'étude de questions juridiques. Profitant des facilités que lui valait de notre part sa mission officielle, parfaitement authentique, il nous déroba 11 volumes, coupa dans 21 autres 161 pages, et arracha 116 fiches du catalogue systématique. Il aurait continué ses ravages, s'il n'avait été par bonheur surpris et arrêté, grâce au concours clairvoyant et prompt d'un de nos fidèles lecteurs. Bientôt jugé, ce triste personnage se vit contraint de nous verser une indemnité de 550 francs qui, jointe à 100 francs d'amende, aux frais du procès, aux honoraires de l'avocat, à la prison préventive et aux angoisses morales, a dû lui enlever l'envie de recommencer, même s'il a réussi, ce que nous ignorons, à conserver dans sa patrie ses honorables fonctions.

Quelques mois plus tard un autre étranger volait audacieusement à la salle de lecture les cinq volumes du Dictionnaire géographique de la Suisse. Nous n'avons pu cette fois mettre la main sur le larron, qui avait donné un faux nom, mais nous avons eu la bonne fortune de retrouver l'ouvrage chez l'antiquaire auquel il avait été vendu et qui l'a restitué. De pareils faits obligent malheureusement à exercer une surveillance et un contrôle plus rigoureux dont pâtissent les lecteurs honnêtes.

**Catalogues.** L'effort en vue de rendre plus accessibles les ressources de la bibliothèque se poursuit avec persévérance. Le catalogue topographique de la section de droit et de sciences sociales a été achevé, et ses six volumes in-folio, accompagnés d'une table méthodique des matières, mis à la disposition des lecteurs à la salle de lecture. On y a placé également un exemplaire du catalogue sur fiches de la collection de cartes du Bureau topographique fédéral dont ce bureau nous a fait don. Le Bulletin bibliographique mensuel, « *Le Livre en Suisse* », a paru régulièrement.

Le *Répertoire méthodique des publications suisses ou relatives à la Suisse*, 1901-1920, est en cours de publication chez Bircher A.G. Berne. Ont paru déjà cinq divisions : généralités, philosophie, théologie, droit et sciences sociales, et linguistique, sans parler d'une table alphabétique des matières, de 29 pages, qui facilite beaucoup la consultation. On peut se procurer chez l'éditeur les prospectus indiquant les conditions de souscription, ainsi que le prix des fascicules qui se vendent aussi séparément. L'achèvement de cet important ouvrage exigera encore quelques années. Une nouvelle édition entièrement refondue et considérablement augmentée du *Catalogue des périodiques suisses* a été préparée et se trouve sous presse à l'heure où nous écrivons.

En vertu d'un accord conclu en automne, sur son initiative, la Bibliothèque nationale fait paraître, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1924, en annexe à son bulletin mensuel, un *Bulletin collectif des acquisitions importantes des principales bibliothèques suisses*. Oeuvre de solidarité intercantonale, ce périodique publié à frais communs répond au besoin croissant des bibliothèques d'être renseignées réciproquement sur leurs ressources, en particulier au sujet des ouvrages coûteux, afin d'éviter les doubles emplois et de s'entr'aider dans la mesure du possible. Ce Bulletin n'est d'ailleurs pas moins intéressant pour les lecteurs auxquels il offre un aperçu qu'ils chercheraient vainement ailleurs. Ne participent pour le moment que les six bibliothèques universitaires, celle du Polytechnicum et celle de la ville de Neuchâtel. Elles annoncent au fur et à mesure de l'acquisition (achat, don ou échange) tous les ouvrages d'un prix élevé (dépassant 40 ou 50 francs), ainsi que tous ceux qui leur paraissent dignes d'être signalés pour leur rareté ou curiosité ; tous les ouvrages bibliographiques ; tous les périodiques (revues ou collections) auxquels elles s'abonnent ou qu'elles commencent à recevoir. Jusqu'à nouvel ordre on ne mentionne, comme dans le Bulletin bibliographique, que les publications postérieures à 1900. Découpés et mis sur fiches, les titres formeront, à la Biblio-

thèque nationale, deux séries alphabétiques, celle des ouvrages et celle des périodiques.

Si modeste que soit ce début, il revêt une certaine importance du fait qu'il ressuscite sous une forme nouvelle l'idée d'un catalogue général des bibliothèques suisses, auquel les circonstances économiques ont obligé à renoncer il y a quelques années. Si le concours des bibliothèques se continuait et se développait, il pourrait en effet les acheminer avec le temps, par d'autres voies que celles primitivement prévues, vers la réalisation de ce grand projet.

Les difficultés économiques se font sentir plus durement encore dans le domaine de la bibliographie internationale. Nous n'avons reçu cette année aucun volume du *Catalogue international de littérature scientifique* dont l'impression est suspendue faute d'argent. Le bureau régional suisse n'en a pas moins mis sur fiches 3.100 titres d'articles ou d'ouvrages, en vue d'une reprise éventuelle de la publication collective ou d'une publication séparée des matériaux suisses qu'il y a lieu d'envisager, à l'instar de ce qu'ont déjà fait d'autres Etats.

**Coopération intellectuelle.** Le Directeur a pris part aux sessions de la Sous-Commission de bibliographie et de documentation de la Société des Nations qui ont eu lieu à Bruxelles en mars, à Genève en juillet et à Paris en décembre et y a été chargé de plusieurs rapports. Ce n'est pas le lieu de s'étendre sur l'activité de cette commission. Notons seulement qu'elle a confié à notre Directeur la préparation d'un guide qui, sous le titre d'« Index bibliographicus » donnera la liste des institutions et des périodiques bibliographiques existant actuellement dans le monde. Le temps n'est plus où l'horizon du bibliothécaire se bornait à sa propre bibliothèque; on en a déjà pu faire la remarque à propos du Bulletin collectif. Des devoirs de coopération et d'organisation du travail intellectuel s'imposent de plus en plus à lui, aussi bien sur le terrain national qu'international.

## Statistique de la production littéraire.

*Publications parues en Suisse (dans le commerce) :*

	1923	1922	1921	1920	1919
Encyclopédie, bibliographie générale . . . . .	3	2	3	2	2
Philosophie, morale . . . . .	33	13	23	28	23
Théologie, affaires ecclésiastiques . . . . .	103	113	91	82	76
Droit, sciences sociales, politique, statistique . . . . .	179	169	119	169	340
Art militaire. . . . .	8	10	6	9	7
Education, instruction . . . . .	116	78	93	97	83
Ouvrages pour la jeunesse . . . . .	98	72	38	66	79
Philologie, histoire littéraire. . . . .	25	24	34	25	51
Sciences naturelles, mathématiques . . . . .	59	46	70	52	48
Médecine, hygiène . . . . .	29	40	37	50	57
Génie, sciences techniques . . . . .	23	26	21	28	39
Agriculture, économie domestique . . . . .	44	41	52	38	41
Commerce, industrie, transports . . . . .	83	78	88	103	57
Beaux-arts, architecture . . . . .	76	78	78	79	105
Belles-lettres. . . . .	296	325	278	260	276
Histoire, biographies . . . . .	136	106	124	173	175
Géographie, voyages . . . . .	65	81	67	77	50
Divers . . . . .	128	117	110	115	117
Total, volumes . . . . .	1504	1419	1332	1453	1626

*Classement par langues :*

	1923	1922	1921	1920	1919
En allemand . . . . .	1035	1008	892	982	1105
En français . . . . .	354	336	344	370	440
En italien . . . . .	42	22	37	29	17
En romanche . . . . .	7	13	14	10	11
En d'autres langues (anglais, espéranto, hébreu, latin) . . . . .	14	15	9	18	18
En plusieurs langues (surtout français-allemand) . . . . .	52	25	36	44	35
Total, volumes . . . . .	1504	1419	1332	1453	1626
<b>Publications parues à l'étranger,* vol.</b>	452	416	384	295	215

\* Ouvrages publiés à l'étranger par des Suisses, y compris quelques ouvrages peu nombreux d'étrangers sur la Suisse.

**Statistique de la production littéraire.** Le relèvement qu'indiquait la statistique de 1922, dans les chiffres de la production littéraire suisse, s'est encore accentué en 1923. Le nombre des volumes mis dans le commerce, augmentant de nouveau de près d'une centaine, a passé de 1419 à 1504. C'est toujours la littérature d'imagination et les publications d'ordre juridique, économique et social qui fournissent les plus gros contingents. Au point de vue de la répartition linguistique, on est frappé de l'activité qui se manifeste dans le domaine de la langue italienne. Le chiffre presque doublé des ouvrages en cette langue (42 volumes) s'explique en partie par la création de la maison d'édition « Tre Fontane » à Lucerne et par celle de l'« Officina Bodoni », qui imprime à Montagnola près Lugano des œuvres de choix, avec les caractères mêmes de l'illustre imprimeur. Quant au nombre des ouvrages d'auteurs suisses édités à l'étranger, il a non seulement encore augmenté de façon absolue (452 volumes en 1923, contre 416 en 1922), mais il représente une fraction chaque année plus élevée de notre production littéraire totale (23,5% en 1923).

*Berne, mars 1924.*

AU NOM DE LA  
COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE,

*Le président :*

*Le secrétaire :*

**Hermann Escher. Marcel Godet, directeur.**